

REVUE DU RHUMATISME

Instructions aux auteurs

Edition Juin 2011

La *Revue du Rhumatisme* publie des travaux proposés en langue française (ou en langue anglaise depuis le site de *Joint Bone Spine*) traitant des maladies des os, des articulations, de la colonne vertébrale, et plus généralement de tout le champ de la rhumatologie. Les techniques opératoires et les travaux traitant spécifiquement de sujets de chirurgie orthopédique sont en dehors du champ du journal. Le contenu des textes doit faire apparaître de façon claire l'appartenance du sujet traité avec la rhumatologie, notamment en cas de travaux expérimentaux. Un article soumis en français pourra être traduit en anglais (**aux frais de l'auteur**) afin d'être publié également dans *Joint Bone Spine*. Les articles publiés par *Joint Bone Spine* pourront être traduits en français.

1. Soumission et devenir d'un manuscrit

Les manuscrits sont soumis exclusivement en français, sur le site suivant : <http://ees.elsevier.com/revrhu>. La soumission d'un manuscrit suppose que l'ensemble des auteurs (représentés par l'auteur-correspondant ou l'auteur qui a soumis le manuscrit) a pris connaissance des présentes Instructions aux auteurs et les a approuvées sans réserve. Les auteurs garantissent que le manuscrit soumis n'a jamais été publié auparavant ni soumis simultanément à une autre revue. La décision finale de publication sera faite par la Rédaction, et sera fondée sur les critères suivants : respect absolu des Instructions aux auteurs, conformité au style de la Revue, originalité, nouveauté, impact à prévoir dans la communauté médicale ou scientifique. Les priorités définies par la Rédaction comportent également les publications récentes de la *Revue du Rhumatisme*, et celles qui sont en cours ou prévues.

2. Types de manuscrits

L'auteur propose son manuscrit pour une rubrique donnée. La Rédaction se réserve la possibilité de publier le texte dans une autre rubrique. Les auteurs sont invités à consulter la Revue afin de connaître les rubriques. Ces rubriques sont :

- Editorial : correspond à une opinion, un fait marquant, un résumé de travaux remarquables, une actualité, une mise en perspective. Le plan est au choix des auteurs et variable. Il est important de noter qu'un éditorial ne comporte pas de résumé. Les éditoriaux sont souvent proposés par la Rédaction à des auteurs donnés, mais les soumissions spontanées sont les bienvenues, éventuellement après contact avec la Rédaction.
- Mise au point : ces travaux prétendent à une certaine exhaustivité ou une actualité sur un sujet donné. Les mises au point sont commandées ou spontanées. Elles comportent un résumé et des mots clés.
- Articles originaux : cette rubrique est conditionnée par le caractère novateur et original de l'article. Les résultats ne doivent jamais avoir

été publiés (à l'exception notable des résumés de congrès). L'introduction doit se terminer sur la/les questions posées auxquelles répondent les résultats. Les résultats sont présentés de façon concise, sans redondance entre texte et figures/tableaux. La discussion doit commencer par ce qu'apportent les résultats et en quoi ils répondent à la question posée ; elle est courte et généralement ne dépasse pas 1/3 de la longueur du texte.

- **Recommandations** : La Revue encourage ces publications, éventuellement après contact avec la Rédaction. Parfois, la publication complète des données est peu compatible avec le format d'un article, aussi les auteurs sont invités à les synthétiser. Le résumé prend ici une grande importance et doit comporter les principales recommandations retenues.
- **Fait clinique** : Présentation d'un ou plusieurs cas observés dont l'analyse apporte une connaissance nouvelle, clinique, physiopathologique ou fondamentale. La discussion est brève et privilégie d'emblée la mise en évidence du caractère original du/des cas rapportés, leur apport. Il ne s'agit jamais d'une tentative de mise au point sur le sujet (les articles « Un cas avec revue de la littérature » ne sont pas acceptés).
- **Image** : Présentation d'une ou deux figures comprenant une légende (légende de 200 mots au maximum pour une figure, 100 mots pour deux figures), jusqu'à deux références. Aucun autre texte pour cette rubrique, qui est donc limitée au titre, aux mots clés, à la légende, enfin à deux références éventuelles au plus.
- **Lettre à la Rédaction** : Présentation brève.
- **Correspondance** : Présentation brève comme pour une Lettre à la Rédaction, mais ici plus spécifiquement à propos d'un article publié récemment dans la Revue ; le ou les auteurs initiaux peuvent être amenés à répondre. La réponse du ou des auteurs est généralement publiée.
- **Information professionnelle** : format d'une mise au point. Ces textes ne sont en principe pas traduits pour *Joint Bone Spine*.

3. Longueur du manuscrit, nombre de tableaux, figures, références

Les limites signalées dans le *tableau 1* sont impératives. Leur non respect entraîne à lui seul le refus du texte, y compris lorsque les manuscrits sont sollicités. La Rédaction se réserve la possibilité, dans certains cas, d'adapter ces règles strictes.

Les tableaux et figures ne doivent pas dépasser une largeur de 120 caractères espaces compris.

Pour une meilleure lecture de l'article, ils ne doivent pas être disposés dans la page au format « paysage » (ou « à l'italienne »).

Tableau 1

Rubriques, limites et longueurs

Mises au point	3600 mots / 22000 caractères espaces comprises	60 références	6 tableaux et figures
Articles originaux	3600 mots / 22000 caractères espaces comprises	40 références	6 tableaux et figures
Recommandations	3600 mots / 22000 caractères espaces comprises	40 références	6 tableaux et figures
Faits cliniques	2000 mots / 12000 caractères espaces comprises	15 références	3 tableaux et figures
Image	200 mots / 1200 caractères espaces comprises	2 références	2 figures au maximum
Lettre à la Rédaction	500 mots / 3000 caractères espaces comprises	10 références	2 figures ou tableaux maximum
Correspondance	500 mots / 3000 caractères espaces comprises	10 références	2 figures ou tableaux maximum

Références, tableaux et figures ne sont pas compris dans les limites en nombre de mots et caractères.

Les auteurs peuvent soumettre avec leur article du Matériel complémentaire (voir plus loin) qui sera publié tel quel.

4. Nombre d'auteurs d'un article

Chaque auteur d'un manuscrit assume la coresponsabilité de tout ce qui figure dans celui-ci. Conformément aux règles des publications scientifiques, un auteur doit avoir participé effectivement à la réalisation du travail, sous la responsabilité de l'auteur correspondant. Le simple fait d'avoir fourni un matériel ou une donnée initialement non destinée au travail, d'avoir obtenu une autorisation (ou un financement), d'avoir encore un rôle administratif ne suffit pas à justifier la place de co-auteur. Avoir commandité le travail enfin en tant que société privée ne justifie en aucun cas la qualité de co-auteur.

Le rapport d'un ou quelques cas cliniques tout particulièrement (faits cliniques ou lettres) ne justifie pas la présence de plus de 3 auteurs d'un même service ou 6 auteurs en tout. La Rédaction se réserve la possibilité de demander une justification de co-autorat et de refuser un manuscrit qui ne satisferait pas à ces règles.

Lorsque des individus sont cités parmi les remerciements, l'auteur-correspondant est supposé avoir demandé à ceux-ci leur autorisation de figurer dans le texte.

5. Déclaration d'intérêts

La *Revue du Rhumatisme* considère que les Conflits d'intérêts font partie des possibilités normales de conception ou réalisation d'un travail. Elle exige en contrepartie que ces intérêts soient déclarés, tout particulièrement les intérêts financiers. Par convention, il s'agit d'individualiser un paragraphe « Déclaration d'intérêts » en fin d'article (avant les références), en indiquant pour chaque auteur désigné par ses initiales les formules :

- « P.L. est salarié (ou est actionnaire) de »
- « P.L. a reçu des honoraires de... »
- « Le service (ou le laboratoire ou l'équipe) de P.L. a reçu une subvention de recherche de... »
- Cas particulier : expliciter

Il est expressément demandé de bien vouloir considérer cette déclaration comme devant être la plus claire possible dans le cadre du travail soumis. C'est ainsi qu'il faut circonscrire les liens mentionnés à ceux qui pourraient éventuellement faire l'objet d'un conflit dans le cadre du travail présenté. Il faut éviter les déclarations exhaustives qui masqueraient dans une liste le ou les liens significatifs.

La déclaration d'intérêts est distincte du paragraphe des remerciements. Si un intermédiaire (une agence, par exemple) a bénéficié d'un financement industriel initial, la mention de l'origine industrielle est impérative.

Ces règles peuvent être amenées à se modifier. Les auteurs sont avisés qu'il leur est demandé de répondre aux demandes de la Rédaction ou de l'éditeur sur ce point, condition nécessaire pour envisager une publication.

6. Plan du manuscrit

6.1. Page de titre

Elle comporte :

- Le titre, que la Rédaction se réserve le droit de modifier dans le sens de la précision.
- Le prénom et nom des auteurs suivi d'un ou plusieurs chiffres (en exposant) renvoyant à une ou plusieurs institutions.
- L'indication de l'auteur-correspondant avec son adresse complète, y compris e-mail, téléphone et fax ; l'auteur-correspondant s'engage à ce que chaque auteur soit en accord avec la totalité du manuscrit et ait participé effectivement à l'étude (voir plus haut). L'auteur-correspondant est le seul avec lequel se font les échanges d'informations avec la Rédaction, et qui recevra les épreuves et le tiré-à-part (électroniques).
- L'indication des institutions à laquelle appartiennent les auteurs lors de la rédaction du manuscrit, avec leur adresse.

6.2. Résumé

Il apparaît après un saut de page, ne comporte ni abréviation ni référence. Il n'est pas demandé dans les Éditoriaux, les Lettres à la Rédaction, les Correspondances. Il comporte un maximum de 250 mots (1 500 caractères espaces comprises). Il est structuré comme suit en cas d'article original : objectifs, méthodes, résultats, conclusion (ces deux derniers pouvant être fusionnés). Il comporte les principales recommandations pour les articles soumis à la rubrique Recommandations. Sa qualité est essentielle à l'acceptation du manuscrit et il doit comporter les informations les plus pertinentes du travail.

6.3. Mots clés

Les mots clés (6 au maximum), placés en fin de résumé, doivent être discriminants afin de permettre de repérer l'article après sa parution. Des mots généraux (diagnostic, recherche clinique,...) sont à proscrire, de même que des mots précis.

6.4. Corps de l'article

Il apparaît après un saut de page. Son style est conforme à celui de la Revue tel qu'il apparaît à la lecture des numéros récemment publiés. Il est rédigé dans un français concis qui évite les redondances et les passages à la ligne trop nombreux. Les ressources de la concordance des temps sont utilisées à bon escient afin de bien comprendre ce qui relève de la littérature publiée, du travail original effectué, des conséquences à en tirer. Les différentes parties sont numérotées, généralement à partir de « 1. Introduction ».

Contenu. Il est hautement recommandé d'éviter – notamment si les auteurs souhaitent une publication conjointe dans *Joint Bone Spine* – un contenu centré sur des préoccupations purement françaises (ou « locales »). Cette recommandation ne concerne pas des textes qui, publiés uniquement dans la *Revue du Rhumatisme* en langue française, traiteront d'une question nationale ou régionale. Dans tous les cas, les auteurs sont invités à produire du matériel complémentaire.

Citation d'un auteur. Toute personne citée au titre d'une communication personnelle est supposée avoir donné son accord, sous la responsabilité de l'auteur-correspondant.

Chiffres et statistiques. Les chiffres sont donnés avec un nombre raisonnable de chiffres après la virgule : une précision dépassant 3 ou 4 chiffres en tout est rare dans les sciences biologiques et médicales (équivalant à une précision de l'ordre respectivement de 0.1 à 0.01 %). De même pour l'analyse statistique, il est presque toujours suffisant et souhaité de se limiter à n'utiliser que les conventions suivantes : p 0.05, p 0.01 (p 0.001, non significatif). Des exceptions existent pour certains types d'analyse.

Abréviations. Elles ne sont pas admises dans le titre, les résumés, les intertitres de l'article. Dans le corps du texte, elles doivent être limitées ; lors d'une première utilisation chaque abréviation entre parenthèses est explicitée après le mot ou l'expression qu'elle représente.

Tableaux. Ils doivent être conçus en vue de leur publication qui se fera sur une ou deux colonnes. La largeur du tableau comporte au maximum 120 caractères y compris les espaces. En aucun cas les tableaux ne doivent être disposés dans la page au format « paysage » (ou « à l'italienne »). Toutes les abréviations du tableau sont reportées et données au long dans la légende. Celle-ci est individualisée pour chaque tableau. Un saut de page sépare chaque tableau. Enfin, chaque tableau est numéroté et appelé dans le texte dès la première nécessité.

Figures. Elles sont conçues par les auteurs pour la publication, généralement sur une colonne, rarement deux. Les auteurs doivent donc concevoir leur figure en prévoyant une éventuelle réduction de taille, la lisibilité – notamment des caractères – est adaptée en fonction. Au sein d'un article de publication, le choix d'une figure diffère de celui effectué pour un exposé ! Dans la Revue, une figure en couleur sera publiée en couleur dans la version web de l'article. Elle ne sera en couleur dans la version imprimée de la revue que si les auteurs s'acquittent du montant prévu ; aussi les auteurs sont invités à prévoir la lisibilité de leur figure pour une publication en noir et blanc. La légende de l'ensemble des figures est placée sur un document à part

en fin d'article, explicitant aussi toutes les abréviations éventuelles. La haute résolution des figures est absolument nécessaire pour l'impression. Une mauvaise qualité des figures entraînera le rejet du manuscrit.

Références. Elles se limitent, sauf exception, aux références accessibles dans les bases de données internationales. Les références à des journaux en dehors de Medline ne sont pas encouragées. Les références sont présentées conformément aux normes de « Vancouver » :

Article de périodique classique

[1] Poitras S, Rossignol M, Avouac J, et al. Management recommendations for knee osteoarthritis: how usable are they? *Joint Bone Spine* 2010;77:458–65.

Article d'un supplément à un volume

[2] Pham T, Claudepierre P, Constantin A, et al. Tocilizumab: therapy and safety management. *Joint Bone Spine* 2010; 77 Suppl 1: S3–100.

Ouvrage

[3] Ritchlin CT, Fitzgerald O, éd. Psoriatic and reactive arthritis. USA: Mosby;2007.

Chapitre d'ouvrage

[4] Maigne R. Lombalgie d'origine lombosacrée. In: Maigne R. Douleurs d'origine vertébrale. Comprendre, diagnostiquer et traiter. Paris:Elsevier;2006. p. 230–9.

En cas d'article sous presse, le numéro de doi (cité par la base de données) doit être précisé. Pour un site web, citer l'adresse du site et la date d'accès par l'auteur. La citation des sites web en français n'est pas recommandée si une publication dans *Joint Bone Spine* est envisagée.











Les deux derniers chapitres d'un article sont :

- Déclaration d'intérêts : Ils doivent figurer dans le manuscrit, individualisés pour chacun des auteurs. On rappelle que la déclaration se fait sous la responsabilité individuelle de chacun des auteurs. L'omission de la déclaration des conflits d'intérêts peut entraîner des poursuites pénales.
- Remerciements : y figurent notamment les contributeurs au travail non mentionnés parmi les co-auteurs ; l'auteur-correspondant a préalablement informé les personnes remerciées et obtenu leur accord. Peuvent figurer aussi les sources de financement institutionnel, associatif, etc.

Matériel Complémentaire. Il est possible – et recommandé – de soumettre des éléments multimédia complémentaires pour accompagner et enrichir les articles. Ces éléments (images, vidéo, audio, archives, tableurs, présentations...) seront accessibles uniquement en ligne (le lien vers la page de référence étant indiqué dans la version papier de votre article) et seront signalés par un pictogramme figurant en première page de l'article ainsi qu'au sommaire.

Vous pourrez ainsi proposer des images (.gif, .tif, .jpg, .svg, .png, etc.), des vidéos (.mov, .avi, etc.), des podcasts (.mp3, .wma, .wav), des documents (.doc, .pdf, etc.), des tableurs (.xls, .csv, etc.) ou des présentations (.ppt, .pps, etc.).

Pour obtenir toutes les informations techniques sur la préparation de ce matériel complémentaire : <http://www.elsevier.com/locate/authorartwork>

	Podcast		Informations au patient
	Vidéo/Animation		Documents légaux
	Autoévaluation interactive		Cas clinique
	Arbre décisionnel interactif		Iconographie supplémentaire
	Informations supplémentaires		Autoévaluation

6.5. Editoriaux, Mises au point

Le plan est variable. Les différentes parties sont numérotées à partir de 1. Introduction.

6.6. Articles originaux

Introduction. Elle situe le sujet brièvement dans le contexte international. Elle se termine, en style indirect, par la question à laquelle les auteurs se sont proposés de répondre.

Méthodes (et non matériel/ou Patients et méthodes). Elles doivent être mentionnées avec concision, références à l'appui.

Résultats. Ils privilégient les tableaux et figures. Ils évitent les redondances tableaux-figures-texte.

Discussion. Elle commence par indiquer la réponse (ou les réponses) à la question posée en fin d'introduction, en cohérence avec les résultats exprimés. Elle proscrie les redondances avec l'introduction. Elle est synthétique ; l'objet de la discussion n'est pas de faire une mise au point sur le sujet traité. Une conclusion formalisée est inutile, proscrie – et serait redondante avec le résumé.

7. Analyse du manuscrit par la Rédaction et décisions

Le manuscrit est analysé par la Rédaction sur le fond et la forme. Son acceptation résultera de l'avis de plusieurs rédacteurs et/ou relecteurs, après d'éventuelles modifications. Avant acceptation définitive, les auteurs ne peuvent préjuger de l'avis quant à la publication. Aux différents stades d'analyse du manuscrit, les auteurs sont informés des décisions prises :

- à la réception du manuscrit : le manuscrit est analysé par la Rédaction quant aux grands aspects de forme et de méthodologie, ainsi qu'à la place du sujet traité parmi les priorités scientifiques de publication au moment de la soumission ;
- le manuscrit est analysé par des lecteurs ; la Rédaction transmet à l'auteur les avis de lecture et les propositions éventuelles de modifications du manuscrit ;
- après analyse de la version modifiée (et plus rarement de versions ultérieures), l'avis de la Rédaction est transmis à l'auteur.
- Si la publication est envisagée, l'auteur s'engage à répondre aux questions pratiques qui peuvent être posées au moment de la préparation des épreuves.

L'éditeur enverra ensuite les épreuves à l'auteur qui devra les retourner avec ses corrections dans les 48 heures, à défaut de quoi l'auteur sera réputé en accord avec celles-ci ; les corrections faites sur les épreuves ne peuvent être que minimales et limitées aux erreurs manifestes.

Il est entendu qu'en soumettant leur article, les auteurs envisagent sa publication également dans *Joint Bone Spine*. Néanmoins, la Rédaction peut proposer à l'auteur d'un manuscrit refusé de publier son texte dans l'édition française seule de la *Revue du Rhumatisme*. Dans le cas habituel de publication dans *Joint Bone Spine*, les auteurs s'engagent à payer les frais de traduction dès réception de la facture adressée par l'éditeur (environ 0,19 € HT / mot traduit). Cette traduction est entreprise dès l'acceptation, sauf si les auteurs fournissent simultanément une version en langue anglaise. Dans le cas où la traduction est effectuée par la Rédaction, elle est effectuée par des professionnels dont les auteurs du manuscrit sont supposés accepter par avance le style. Afin de ne pas retarder la publication, les auteurs seront amenés à prendre connaissance de cette traduction sur les épreuves de leur article et ne pourront faire que des corrections d'usages en nombre limité. Dans le cas où la traduction est fournie par les auteurs, celle-ci sera analysée par la Rédaction qui se réserve la possibilité de la refuser si elle n'est pas conforme au style de la langue anglaise internationale en vigueur dans la presse médicale et scientifique.

La Rédaction se réserve la possibilité d'apporter des modifications visant à améliorer le texte ou sa compréhension, notamment : le titre,

le résumé, les mots clés, les références (correction, ajout, suppression, y compris au niveau des tableaux ou figures). Elle peut décider de publier en matériel complémentaire une partie du texte. Le manuscrit pourra paraître également sous une rubrique différente de celle

initialement proposée.

Au stade des épreuves, l'éditeur transmettra à l'auteur, indépendamment de la rédaction, les documents nécessaires à la publication.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS POUR LA RE-SOUMISSION DE MANUSCRITS

Votre manuscrit a fait l'objet de remarques ou de suggestions. Nous vous invitons à tenir compte de celles-ci et à nous soumettre une nouvelle version de votre manuscrit ainsi corrigé. Ce manuscrit doit absolument respecter les Instructions aux auteurs que vous avez consultées pour la soumission initiale. Son acceptation définitive dépend de l'accord de la Rédaction qui sera conseillée par des lecteurs, un ou plusieurs de ceux-ci ayant pu donner un avis sur la version initiale.

Afin de rendre cohérent et efficace le travail du Comité de Rédaction, il est indispensable de respecter les règles suivantes :

- répondre point par point, sur un document qui ne sera pas publié, aux remarques des lecteurs, en justifiant le cas échéant la non prise en considération de certaines de ces remarques. Sans cette réponse point par point, le manuscrit révisé ne sera pas analysé ;
- fournir un fichier de la nouvelle version de votre manuscrit où doivent figurer de façon très apparente (soulignées en rouge, par exemple) les modifications que vous aurez introduites.

Nous vous rappelons qu'il convient de vérifier à nouveau plus particulièrement les points suivants qui ont pour but d'améliorer votre manuscrit :

- votre résumé ne comporte pas plus de 250 mots ;
- votre discussion est concise et répond bien à vos résultats, sans redite (nous rappelons qu'une conclusion individualisée n'est utile que pour les mises au point) ;
- vos références sont en conformité stricte avec les Instructions aux auteurs, c'est-à-dire le système de Vancouver, elles comprennent les 3 premiers auteurs des textes cités; elles ne comportent pas d'erreurs typographiques (pour les résumés, il faut mettre le numéro de la page et non celui du résumé).

Bien vérifier encore :

- la concordance des informations, en particulier numériques, dans les diverses sections du corps du texte et dans les tableaux ;
- les légendes des tableaux et des figures, qu'elles doivent rendre auto-suffisants (les légendes des figures doivent bien décrire ce qu'on souhaite que le lecteur y voit, avec des flèches si nécessaire).

Toute re-soumission de manuscrit qui ne satisfait pas à ces règles ne pourra pas être prise en considération.